



## Le Parlement libre des jeunes : un mouvement autonome porteur de propositions

En novembre 2015, une centaine de jeunes (18-30 ans) de Rhône-Alpes, se sont réunis en Isère, pour participer au Parlement libre. À l'origine de cette dynamique, on trouve la volonté de partenaires associatifs<sup>1</sup> de lutter contre la précarité et les discriminations vécues par les jeunes.

Chaque année depuis 2013, tous les jeunes qui le souhaitent sont invités à se rassembler durant deux jours. À partir de l'expression de leurs colères, leurs espoirs et leurs rêves, ils réfléchissent à des actions collectives locales et identifient une loi à changer. Afin de les aider à penser des solutions réalistes et réalisables, des personnes "alliées" à la démarche (élu, journaliste, chef d'entreprise...) prennent part aux échanges. Après

ce temps fort, les jeunes s'organisent pour se retrouver en groupes et enrichir les propositions.

En 2015, ces travaux ont abouti à la production de deux outils : un livret "Les droits des jeunes (citoyens) avec les forces de l'ordre" et une opération "Carton rouge contre le sexisme".

Ces outils sont diffusables largement, pour une appropriation libre par chacun, de manière à faire bouger les choses dans les situations vécues.

●●● Retrouvez les propositions du Parlement 2015 sur [aequitaz.org](http://aequitaz.org)

<sup>1</sup> Uracs, Urhaj, MRJC, Les Cités d'or, à l'initiative d'Aequitaz.



Photos : Delphine Girard